

voit fait, en me choisissant pour son Ambassadeur Extraordinaire auprès de Vos S. elles seront bien persuadées que ce n'est qu'avec beaucoup de regret que je viens aujourd'hui prendre congé d'elles. Je leur avouerai cependant que ce regret est modéré par la vûe de la situation où je laisse les choses. La Paix & la bonne correspondance n'ont jamais été plus solidement établies entre la France & cet Etat qu'elles le sont presentement. Toutes les affaires qui restoient à reglet en exécution du Traité de Râ'wick, sont heureusement terminées, il n'est plus question que de s'abandonner de part & d'autre aux sentimens de confiance & d'amitié, si naturels à la France pour cette Republique, & à cette Republique envers la France. Aussi voyez-vous, Messieurs, par la lettre de Sa Majesté que j'ai eu l'honneur de presenter à V. S. qu'elle m'a très-expresément chargé de les assurer du désir qu'elle a de voir la Paix se perpetuer dans l'Europe, & de pouvoir en particulier donner à cette Republique des marques de la continuation de son amitié & de son estime.

Je me flatte, Messieurs, & la maniere dont V. S. en ont toujours agi avec moi, me persuade que vous n'aurez pas desagréable que j'ajoute à ces assurances, celles de la veneration & de l'estime très-particuliere, que le séjour que j'ai fait ici, m'a inspirées pour ce Gouvernement, & pour les Membres qui le composent. Ces sentimens ne sont pas moins sinceres en moi, que la parfaite reconnoissance que j'ai des bontez dont V. S. m'ont honoré. J'en garderai toujours précieusement le souvenir, & je m'estime-